

Monsieur le Président,
Madame la vice-présidente,
Mesdames et messieurs membres de la CRD,
Chers tous,

Une fois de plus, et pour la dernière fois de cette législature, je souhaite vous remercier pour cette chaleureuse invitation. C'est toujours un plaisir pour moi de participer à ce rendez-vous qui me permet de vous exprimer, en mon nom et surtout en celui de la Région, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

Dernière fois, parce que comme vous le savez, cette année sera marquée par le passage de flambeau entre les majorités actuelles et à venir (à la région bruxelloise, mais aussi à tous les autres niveaux de pouvoirs). Et c'est bien dans ce cadre que notre chère Ville-Région devra faire face à des défis particulièrement nombreux et complexes.

En effet, Bruxelles, à l'instar des autres métropoles, doit relever une multitude de défis tels que la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, répondre aux besoins de plus en plus importants en infrastructures publiques, s'adapter aux conséquences du changement climatique, lutter contre l'étalement urbain, améliorer les conditions de vie, augmenter le parc de logements publics, poursuivre la transition en matière de mobilité, et je pourrais continuer ainsi jusqu'en 2025...

Afin d'armer la Région pour faire face à ces défis, nous avons initié ces dix dernières années une nouvelle dynamique urbaine à travers la réforme des outils réglementaires et le renforcement des politiques d'actions urbaines.

Je souhaite souligner qu'il ne faut pas sous-estimer le travail de la CRD dans la création et le maintien sur rail de cette dynamique. En effet, elle a assumée et assumera encore le rôle crucial de représentante de la société civile, permettant aux instances publiques de développer des projets essentiels pour répondre aux besoins de ses habitants et de ses usagers.

Je souhaiterai ouvrir une petite parenthèse personnelle afin de vous remercier, très sincèrement, pour tous les projets sur lesquels vous avez œuvré durant ces dix dernières années. En effet, Nous avons pu compter sur la CRD pour remettre un avis – et parfois même plusieurs ! - sur des projets qui sont aujourd'hui emblématiques pour notre Région.

Pour en nommer quelques-uns, il y a eu le PRDD en 2018, le Good Move en 2019, le schéma directeur autour de la Gare du Midi en 2015, plusieurs révisions partielles du PRAS, la récente réforme du RRU 'Good Living' ou encore de multiples Plans d'Aménagements Directeurs comme le PAD Heyvaert, Josaphat, Casernes, Porte de Ninove, Gare de l'Ouest, Mediapark, Hermann-Debroux, et j'en passe.

Outre ces projets urbains qui ont eu (ou qui auront) chacun un impact direct sur la morphologie bruxelloise, la CRD a également avisé la Région sur la rédaction et la réforme de textes législatifs essentiels comme l'Ordonnance Organique de la Revitalisation Urbaine (qui définit les Contrats de Quartiers Durables, les Contrats de Renovations Urbaines ou encore la Politique de la Ville), la révision du CoBAT en 2017 (qui, par ailleurs, a réformé la CRD), le PLAGE en 2019 et plus récemment le Plan Air Climat Energie ou le projet de préemption généralisée.

En parlant du CoBAT, je me dois évidemment de profiter de cette occasion pour vous confirmer que nous avons bien reçu vos recommandations vis-à-vis du fonctionnement de la CRD et que la réforme du texte sera, plus que probablement, initiée sous la prochaine législature.

Ceci me semble être une bonne transition pour aborder les travaux futurs de la CRD. Dans un timing plus proche, vous serez invités à remettre votre avis sur les projets de PAD Défense et Maximilien. Ce sont deux plans avec des approches très différentes, mais avec des finalités tout autant sociales, qu'environnementales et économiques. Ensuite, et cela se fera sous la législature prochaine, vous serez amenés à plancher sur le projet de révision globale du PRAS, nommée « Share de City ». C'est pour la Région un projet majeur et stratégique qui lui permettra de se positionner avec résilience face aux défis de

climat et de biodiversité, de justice et d'inclusion sociale et d'équilibre et de mixité urbaine.

Tout ce travail se fera, évidemment, en plus des nombreux avis sur les textes législatifs et des avis d'initiative dans les dossiers stratégiques divers.

Ces projets nous rappellent, à juste titre, que la Région est une machine en perpétuel mouvement et que beaucoup de choses restent encore à initier et à améliorer. Certes, il y a encore beaucoup de choses à faire sur le plan environnemental, mais il ne faut surtout pas oublier l'urgence sociale et humaine à laquelle notre ville fait face. La croissance démographique observée par l'IBSA en 2022 s'est confirmée en 2023 avec plus de 20.000 nouveaux habitants, et ce malgré les mouvements migratoires internes observés durant et après les crises sanitaires successives. Nous insistons sur la nécessité de prévoir en quantité des logements de qualité abordables et accessibles au plus grand nombre.

Le droit au logement, le droit d'accès aux équipements publics, le droit à l'éducation, le droit de jouir d'un environnement sain, le droit à l'épanouissement urbain, bref, le droit à la ville n'est pas, et ne sera jamais, un privilège réservé au plus aisés !

L'aménagement du territoire, et je terminerai là-dessus, joue un rôle central dans ces luttes socio-environnementales. Nous devons nous réjouir de l'attractivité de notre capitale et de l'intérêt croissant du public riverain et économique. Cela

confirme le succès des politiques urbaines et démontre que le travail doit être poursuivi et surtout renforcé.

Bruxelles a compris que la solidarité, la protection de l'environnement et la réponse au besoin criant de logements abordables, d'espaces verts accessibles pour tous et d'équipements publics, est le corollaire d'une réflexion nécessaire et saine sur sa densité et sa compacité dans l'avenir.

Vous l'aurez compris, c'est avec beaucoup de reconnaissance, de fierté, d'enthousiasme et d'ambition que je vous souhaite à nouveau à toutes et tous une belle et heureuse année 2024 !

Je vous remercie pour votre écoute.